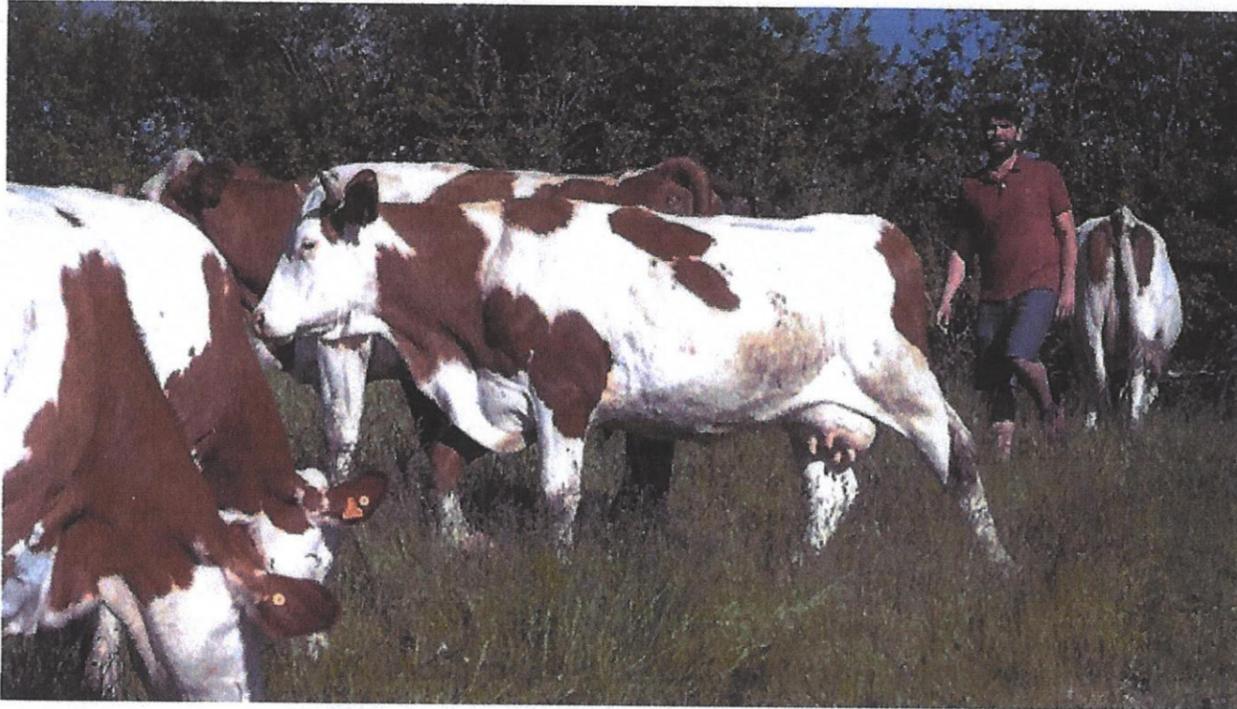


Pour la Cour des comptes, la France doit réduire son cheptel bovin 🐄

Selon un rapport, la France ne pourra pas respecter ses engagements environnementaux si elle ne réduit pas de manière importante son cheptel. Le bilan de l'élevage bovin pour le climat est en effet « défavorable ». Et c'est sans compter un modèle de subventions peu viable...



Les vaches dégagent du méthane lors de la digestion. (JEAN-PHILIPPE KSIAZEK/AFP)

Par Marie-Josée Cougard

Publié le 22 mai 2023 à 19:12 Mis à jour le 22 mai 2023 à 19:47

La France doit se décider à opérer « une réduction importante de son cheptel bovin », selon un rapport de la Cour des comptes. Faute de quoi, elle ne pourra pas respecter les engagements qu'elle a pris en matière de réduction de méthane dans l'accord international « Global Methane pledge » lors de la COP26 en 2021 afin de limiter le réchauffement climatique.

Au-delà de leur contribution à l'alimentation, « les éleveurs rendent des services sociétaux et environnementaux de première importance », concèdent les Sages de la rue Cambon. « Ils valorisent les terres non arables qui ne pourraient guère servir à autre chose qu'aux pâturages ». Ils maintiennent les paysages ruraux, contribuant ainsi à « l'attractivité » des campagnes. Ils préservent « une activité économique dans la France rurale et contribuent